

NATURE(S) A L'ŒUVRE DANS LA CONSTRUCTION DE L'AIRE METROPOLITAINE BRUXELLOISE

JULIE DENEFF, ARCHITECTE-URBANISTE / ENSEIGNANTE ET CHERCHEUSE, CREAT, LOCI/UNIVERSITE DE LOUVAIN (UCL)

MARINE DECLEVE, ASSISTANTE DE RECHERCHE, CREAT, LOCI/UNIVERSITE DE LOUVAIN (UCL)

Pour citer cet article : Deneff Julie, Declève Marine, *Nature(s) à l'œuvre dans la construction de l'aire métropolitaine bruxelloise*, in Jérôme Dubois, *Aménager les métropoles. Les réponses des urbanistes*, Bibliothèque des Territoires, Editions de l'Aube, 2014, pp.262-275.

RESUME :

Notre contribution interroge le rôle et les statuts de la nature dans la construction de l'aire métropolitaine bruxelloise. Elle se situe par rapport à une double actualité : d'une part, la reformulation générale des stratégies de développement du territoire de la ville-région qui tendrait à s'élargir à l'échelle de l'aire métropolitaine (Bruxelles Métropole 2040, plan régional de développement durable, etc.). D'autre part, l'élaboration du plan nature pour la Région de Bruxelles-capitale entend dépasser les enjeux purement écologiques et de biodiversité et pose notamment des questions d'intégration du plan par rapport aux autres projets sur le territoire.

Dans un premier temps, notre article relève le potentiel de réémergence des armatures paysagères dans la construction du territoire métropolitain. Nous nous appuyons pour ce faire sur la compréhension des structures héritées et sur les visions et projets en débat aujourd'hui. La cartographie met en évidence le potentiel paysager, social et environnemental de ces structures ainsi que les tensions économiques et foncières qu'implique leur inscription dans le projet métropolitain.

Dans un deuxième temps, notre article propose une cartographie des actions et projets à l'œuvre dans la zone d'intérêt régional de Tour&Taxis. Cette cartographie met en évidence une diversité d'espaces et d'actions de nature. Nous y relevons le potentiel des projets et actions de se connecter aux structures spatiales déterminantes dans la construction du territoire métropolitain. Un inventaire des acteurs nous permet également d'interroger l'intégration entre les actions en cours sur le terrain et le développement métropolitain.

La combinaison des analyses à l'échelle de l'aire métropolitaine et du développement d'un site stratégique permet de poser un nouveau regard sur les structures territoriales et révèle de nouvelles formes d'espaces publics. Elle pose aussi directement la question des jeux d'acteurs et des modalités d'action collective.

MOTS-CLES :

nature, aire métropolitaine, structures territoriales, acteurs, processus

1 LA NATURE COMME DEFI DANS LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE METROPOLITAINE¹

La réalité du territoire bruxellois dépasse aujourd'hui les limites institutionnelles de la ville-région de Bruxelles-Capitale (19 communes) tant en termes socio-économiques que morphologiques. Le territoire sur lequel portent aujourd'hui les réflexions s'étend sur les 135 communes de la zone desservie par le projet RER (Réseau Express Régional) (Périlleux, 2009 ; ICEDD, 2010 ; BXL 2040, 2012). Ce territoire concerne les trois régions du pays.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Régional de Développement durable (PRDD), certaines avancées ont été réalisées dans la formulation du projet de territoire : un inventaire cartographique² et une étude prospective « Bruxelles 2040 »³ élargissent le territoire d'étude au-delà des limites régionales, à l'échelle de l'aire métropolitaine. Ces travaux proposent aussi un horizon de projet plus éloigné dans le temps (Dejemeppe, 2012). Les trois régions ont été associées à réflexions. Cependant, malgré un accord politique qui définit l'existence institutionnelle d'une « communauté métropolitaine bruxelloise »,

¹ Ce thème a fait l'objet d'un séminaire organisé à l'UCL en juin 2012 : Urbanisme et Paysage 2012: Natures et paysages de la métropole (actes à paraître sous la direction de Bernard Declève).

² Réalisé par l'ICEDD, la KUL et la VUB en 2010.

³ Cette étude est commandée à trois bureaux internationaux : Studio 012 (Paola Vigano et Bernardo Secchi), 51N4E et KCaP ; les trois études sont consultables en ligne : <http://urbanisme.irisnet.be/fr/lesreglesdujeu/les-plans-de-developpement/le-prdd/bruxelles-metropole-2040>.

les projets de territoire peinent à être formulés à cette échelle. A ce jour, la question demeure encore de savoir comment les enjeux métropolitains seront traduits dans les projets de la région bruxelloise⁴.

En termes de nature, les projets et visions des trois régions sont actuellement très différents (Aerts, 2012) : en région flamande, le schéma de structure régionale (RSV en cours de révision) et les plans provinciaux définissent les limites des espaces urbains (stedelijke gebieden) et des espaces de développement. Une série de ceux-ci concerne directement le périmètre de la région bruxelloise mais le contournent plus qu'ils ne le structurent. La région wallonne, n'étant pas frontalière de la RBC, prend peu position sur Bruxelles ; ce malgré les pressions exercées par l'agglomération bruxelloise sur les espaces ouverts du Brabant wallon. La région bruxelloise quant à elle définit dans le plan régional de développement de 2002 (PRD) les maillages vert et bleu⁵. Ceux-ci ceinturent le territoire régional avec une promenade verte et dessinent un maillage au cœur du tissu urbain. Un seul espace ouvert spécifique - la forêt de Soignes - fait l'objet d'une coopération effective entre les trois régions. D'autres objets territoriaux tels le canal ou les vallées impliquent aujourd'hui la mise en œuvre de coopérations interrégionales.

1.1 Héritage et potentiel structurant de la nature

Le territoire de la région Bruxelles-Capitale est aujourd'hui reconnu pour la quantité et la qualité de ses espaces verts⁶. La structure de la région comprend des espaces très diversifiés mais mal répartis : forêt de Soignes, sites semi-naturels, parcs publics et privés, historiques ou contemporains, jardins et intérieurs d'îlots dans les quartiers résidentiels. Bruxelles offre aussi un fort potentiel de développement de la nature avec ses friches ferroviaires et les abords d'infrastructures. Cependant, dans un contexte de pression démographique et de crises sociale et économique, les espaces de nature sont soumis à de nombreuses pressions foncières.

La place de la nature dans la structuration du territoire bruxellois est d'abord le fait d'un héritage. Dès ses origines au XI^e siècle, la structuration asymétrique de la ville dans le sens est-ouest est fortement déterminée par la géographie de la Senne et de ses sous-vallées. A cette asymétrie correspond l'actuelle dualisation socio-spatiale caractéristique de l'agglomération bruxelloise. A l'échelle du territoire métropolitain, trois vallées - d'est en ouest : la Dendre, la Senne et la Dyle - constituent le support de l'implantation des noyaux habités de l'agglomération. Ceux-ci sont à l'origine également de la structure polycentrique de l'aire urbaine fonctionnelle actuelle (Etudes BXL2040, 2012).

Dans la culture urbanistique bruxelloise, plusieurs épisodes inscrivent les espaces verts comme structures urbaines déterminantes. Les extensions du XIX^e dessinées dans le plan Besme⁷ ou encore la construction des cités-jardins dans la première moitié du XX^e siècle en sont des épisodes représentatifs (Dessouroux, 2006 ; Aerts, 2012). Durant la seconde moitié du XX^e siècle, sous les influences modernistes, les infrastructures et l'automobile occupent l'espace au détriment du vivant, nature et habitants compris. Depuis la création de la région (en 1989) on observe un regain d'attention pour les espaces publics (Moritz, 2011). Ce mouvement, fortement poussé par une réappropriation citoyenne s'élargi progressivement à l'ensemble des espaces ouverts et intègre depuis ces dernières années la nature comme objet de mobilisation et matériau structurant des projets et actions.

1.2 La nature dans les visions et projets : Bruxelles 2040.

Dans les études de Bruxelles 2040, la nature apparaît comme matériau du projet de territoire à différents niveaux : les trois études font (ré)-apparaître comme structure territoriale la géographie des trois vallées - Dendre, Senne et Dyle - ainsi que leurs sous-vallées. Le bureau 51N4E redessine par exemple une armature paysagère de la vallée de la Senne. Cette redécouverte de la géographie est le support à l'identification d'espaces de développement stratégique : le bureau Studio 012 propose ainsi la vallée de la Woluwe, les jardins de l'Ouest (voisins des terres agricoles du Pajottenland), et le canal. Les études proposent également le renforcement de centralités métropolitaines ouvertes, notamment avec les urban fabric étudiées par 51N4E. Certaines de ces centralités intègrent des espaces de nature tels que la Forêt de Soignes ou encore les parcs historiques hérités du plan Besme. Ces espaces constituent aujourd'hui potentiellement des centralités multiscalaires. Sur des sites témoins intégrés dans l'armature paysagère identifiée, les études proposent la redéfinition des bords des espaces ouverts comme potentiel de densification. Ces propositions tendent vers l'ancrage d'un développement stratégique sur des structures paysagères du territoire, ouvrant ainsi les voies d'une « structuration par le vide » tant à l'échelle métropolitaine qu'à l'échelle opérationnelle. Cette attention portée aux espaces ouverts comme structures territoriales laissent présa-

⁴ Au moment de mettre sous presse cet article, un projet de PRDD a été approuvé par le gouvernement régional (septembre 2013) ; celui-ci, même s'il évoque les enjeux de cette construction métropolitaine, ne développe cependant pas de manière très explicite les modalités de cette construction.

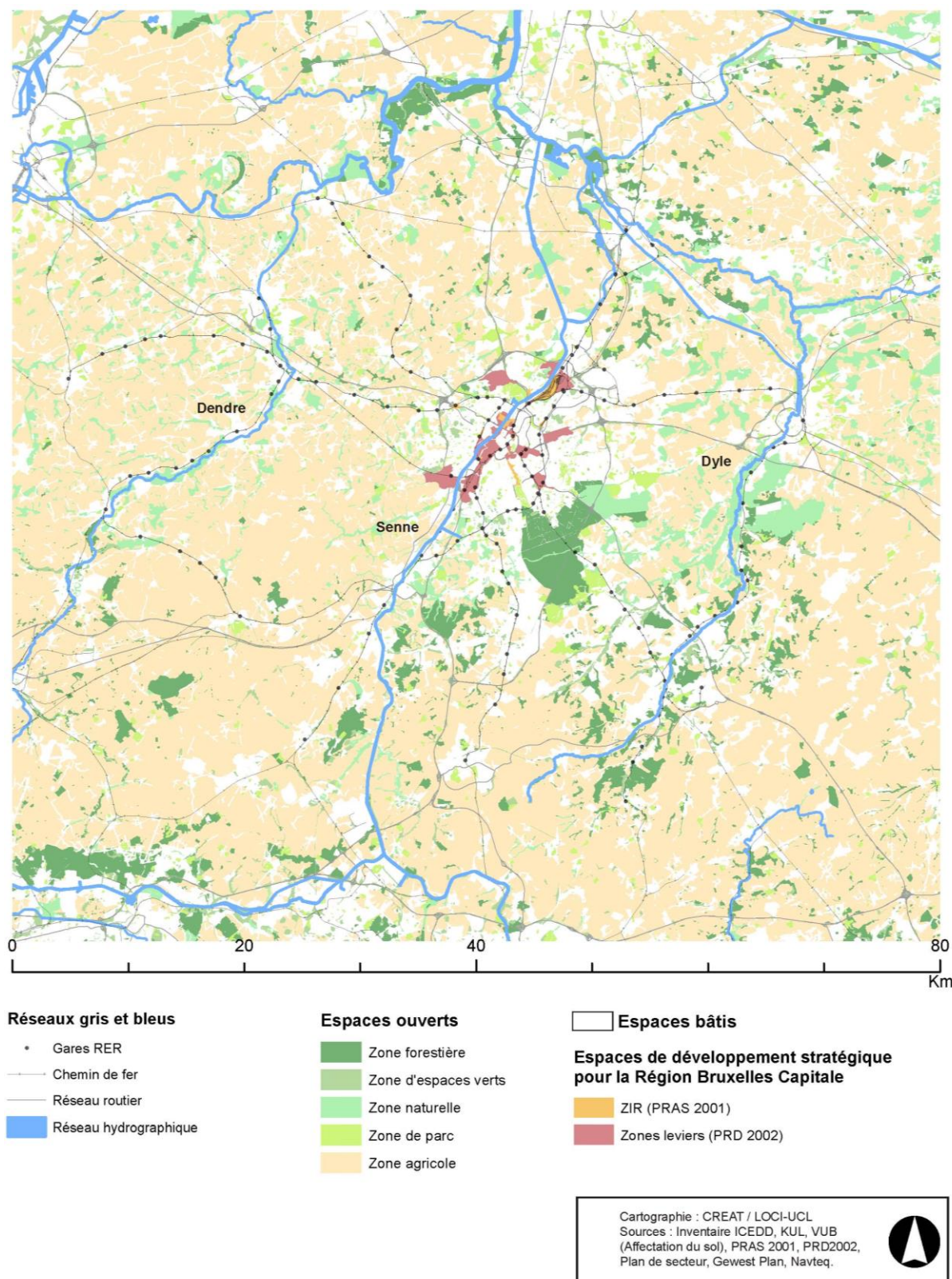
⁵ Carte 4 du PRD, 2002. Cadre de vie

⁶ 8713,9ha d'espaces verts non-bâti représentent 54% de la superficie totale de la région ; sources : Défis pour la nature à Bruxelles – synthèse du rapport Nature 2012 – Bruxelles Environnement.

⁷ Le plan Besme qui détermine les extensions du XIX^e dessine une première armature paysagère constituée d'avenues reliant le centre historique aux campagnes environnantes et les boulevards de seconde ceinture.

ger une inversion par rapport aux dynamiques de développement urbain généralement en cours qui s'appuient sur une valorisation des espaces bâtis⁸.

1.3 La contribution de Bruxelles à la charpente verte de la métropole



Carte 1. Les vallées et les espaces verts comme structure de la mosaïque métropolitaine

⁸ Nous renvoyons ici au concept d'inversion paysagère développé notamment par Sébastien Marot (1995), Eléna Cogato (2005) ou encore dans l'ouvrage dirigé par Ariella Masboungi : *Penser la ville par le paysage* (2002)

La carte ci-dessus montre comment les zones de développement stratégiques bruxelloises (Zones leviers et Zones d'intérêts régionales (ZIR)) se connectent sur les continuités vertes et bleues du territoire et s'insèrent ainsi dans la charpente verte métropolitaine. Elle met en évidence l'enjeu que représente la réurbanisation de ces zones non seulement en tant que centralités métropolitaines mais aussi en tant qu'objets de nature.

Les zones leviers définies dans le Plan régional de développement (PRD, 2002), dans lesquelles s'inscrivent les zones d'intérêt régional (ZIR) définies au Plan Régional d'Affectation des Sols (PRAS, 2001) sont pour la plupart des friches ferroviaires. Elles constituent aujourd'hui des réserves foncières stratégiques pour le développement de la ville. La majorité de ces zones est regroupée autour du canal, qui devient au plan stratégique le nouveau grand territoire de projet de la ville et potentiellement, constitue une nouvelle centralité linéaire pour la métropole. Si on reprend la terminologie de l'écologie du paysage (Forman, 1995 ; Clergeau, 2007), les zones levier sont en revanche à considérer comme des patchs connectés sur les corridors formés par le canal et par les lignes de chemins de fer développées dans les vallées. Dans une vision métropolitaine, l'aménagement de ces zones stratégiques doit aussi permettre d'ouvrir le territoire et de donner une continuité à la charpente paysagère⁹. Dans les zones levier l'aménagement des espaces ouverts constitue aussi un enjeu d'intégration des développements locaux et métropolitains.

La lecture superposée des zones bâties (en blanc) dans les interstices des terres agricoles (en jaune) et espaces verts avec la localisation des arrêts RER montre que sur le terrain des zones stratégiques du cœur de Bruxelles comme partout où se joue la densification de la métropole (autour des noyaux de gare, des pôles intermodaux et des infrastructures de transports) deux scénarios sont en tension : celui d'une structuration du territoire par le bâti versus celui par les espaces ouverts. Cette tension met en question directement le phénomène d'inversion évoqué ci-dessus.

2. LES ACTEURS DE LA NATURE A BRUXELLES

La stratégie d'ouverture et de production d'espaces de nature au cœur de la ville dense est portée par un tissu d'acteurs très diversifié. Bruxelles compte traditionnellement un tissu associatif très actif dans lequel on voit se développer depuis quelques années un nombre croissant d'associations mobilisées sur les questions du développement de la nature, soit à l'intersection des sphères environnementales, sociales et économiques du développement durable. L'inventaire n'est pas facile à faire et constitue un des objectifs de cette recherche. D'ores et déjà on notera que seules certaines de ces associations contribuent directement à la production ou à la gestion d'espaces de nature, tandis que d'autres utilisent la nature comme objet médiateur, qui leur permet de répondre, sur le mode transactionnel, à un objectif de type éducatif, d'insertion socioprofessionnelle ou de cohésion sociale.

Dans la première catégorie, on notera la montée en puissance d'un phénomène de réseaux, comme celui des potagers urbains ou des gasap¹⁰, qui se sont multipliés à Bruxelles ces trois dernières années. Ce phénomène s'appuie sur un mouvement de recherche d'alternatives en matière d'alimentation durable et sur les expériences d'agriculture urbaine qu'on voit se développer un peu partout dans le monde. A partir d'actions locales ces réseaux se structurent progressivement à l'échelle régionale et s'inscrivent aussi dans des réseaux à l'échelle internationale.

En revanche, à part les pépinières et les quelques exploitations agricoles encore actives sur le territoire régional - qui maintiennent des patchs de nature dans le paysage - il y a peu de structures économiques privées qui poursuivent directement cet objet. D'où l'enjeu que représente l'intégration d'un volet « paysage et espaces publics » dans les projets immobiliers et urbains. Les acteurs de l'immobilier ne contribuent en effet au développement d'espaces de nature que s'ils y sont contraints par des règlements, ou qu'ils trouvent dans la verdurisation de la ville un argument nouveau de marketing.

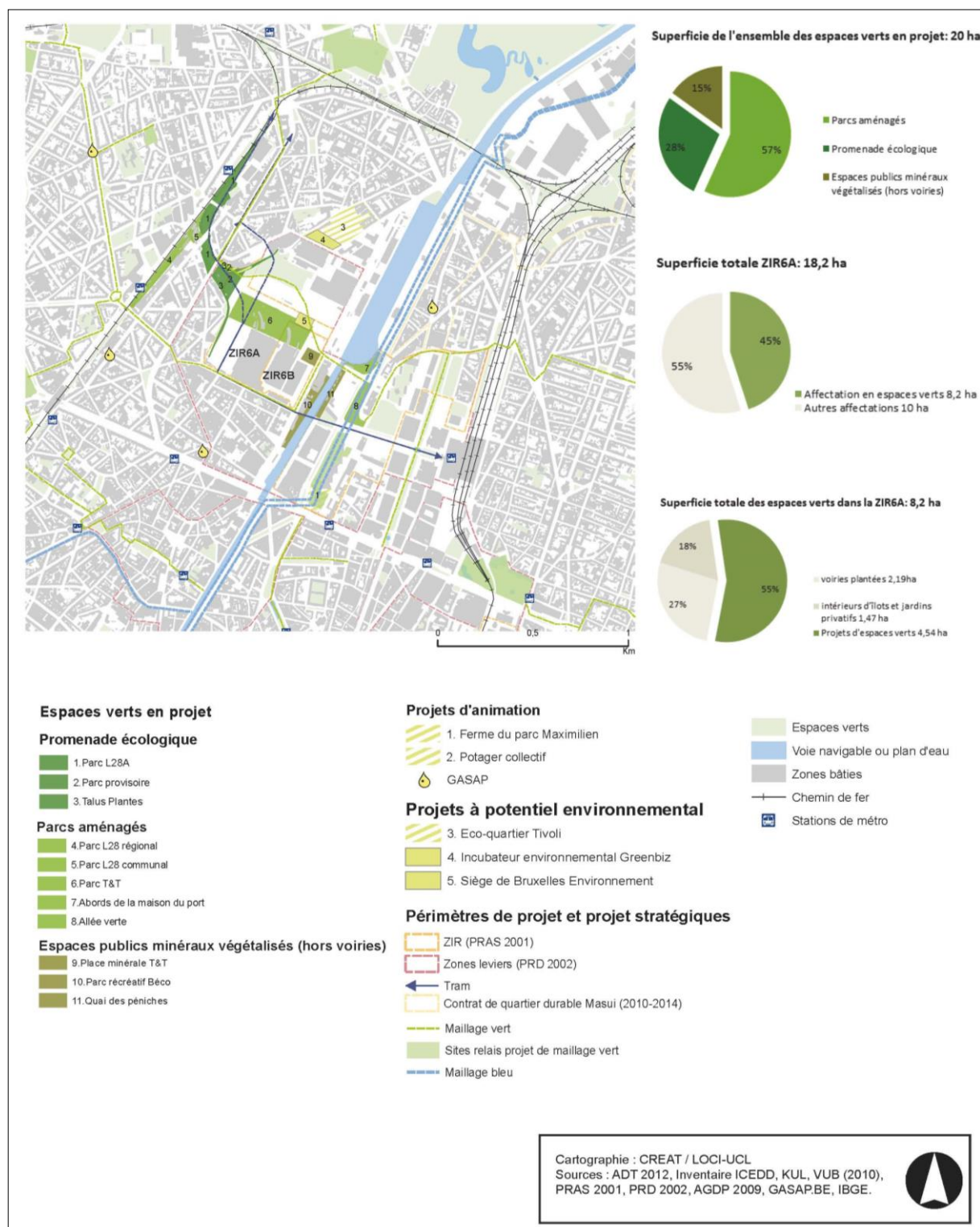
Au niveau des acteurs publics, Bruxelles-Environnement (IBGE) est l'administration en charge de l'environnement pour la RBC, dont la biodiversité mais aussi la planification, l'aménagement et la gestion des espaces verts d'importance régionale. L'IBGE est impliquée dans le développement de la nature par le biais des études d'incidences environnementales appliquées aux plans et projets, par les outils de régulation qu'elle met en œuvre (perméabilité des sols, gestion intégrée des eaux...) mais aussi les incitants (primes aux toitures vertes, etc.) ou encore les formations et certifications qu'elle organise (maîtres composteurs, maraîchage, etc.) Ces modalités d'action impliquent souvent des partenariats avec le réseau associatif. Les pouvoirs publics stimulent également les actions locales via des appels à projets citoyens comme dans le cas des appels à projet quartiers verts de la Fondation Roi Baudouin ou des quartiers durables citoyens lancés et animés par Bruxelles Environnement.

⁹ Dans le projet de PRDD approuvé en septembre 2013, l'ensemble de la zone du canal est d'ailleurs définie comme un des 7 pôles de développement prioritaire (Projet de PRDD, 2013). Un schéma directeur pour le territoire du canal, le Plan Canal, a été lancé fin 2012 (mission confiée par l'ADT à l'architecte-urbaniste-paysagiste Alexandre Chemetoff, associé à Idea Consult et Ecorem) ; voir : <http://www.adt-ato.be/fr/zones-strat%C3%A9giques/territoire-du-canal>

¹⁰ Gasap : groupement d'achat solidaire de l'agriculture paysanne, équivalent des AMAP en France ; voir le site du réseau des gasap bruxellois : www.gasap.be

Aux différentes catégories d'actions correspondent différentes échelles : l'échelle globale pour les actions qui ont des portées écologiques ; l'échelle métropolitaine concerne les réseaux comme les potagers collectifs, les fermes urbaines, les GASAP ; l'échelle des quartiers et de la ville regroupe les actions liées à l'aménagement d'espaces publics en vue d'améliorer le cadre de vie. Aux différentes catégories d'acteurs et de réseaux correspondent également des types de territoires d'action : il peut s'agir de sites ponctuels, d'aires (étendue de territoire), ou de réseaux (multisites ou liaisons). L'inventaire et la cartographie de ces dynamiques territoriales (qui constitue l'objet de la présente recherche) devrait nous permettre à terme de voir comment elles recouvrent, confortent ou génèrent de nouvelles structures spatiales. C'est un objectif de longue haleine, qui ne fait que démarrer au moment d'écrire cet article. Dans la suite, nous rendons compte d'un premier test, opéré sur le site de Tour&Taxis, une des principales zones de développement stratégiques de la ville.

3. PROJETS ET ACTION DE NATURE(S) SUR LA SCENE DE TOUR&TAXIS



Carte 2. Espaces verts en projet et projets de nature dans la zone de Tour&Taxis

Le site de Tour & Taxis est une des 12 zones levier de la région (PRD 2002). Il se situe le long du canal, au nord-ouest du cœur historique de la ville. Ce site douanier et ferroviaire de 25ha appartenant à la SNCB est désaffecté au début des années 1990 et revendu à une société privée, T&Tsa. Depuis lors, le site a fait l'objet d'une succession de projets et plans privés et publics. Autour du site de T&T se déclinent tant des enjeux de développement local et de régénération urbaine que des enjeux métropolitains. Un nombre important d'acteurs sont impliqués dans les débats et controverses sur le développement du site et ses alentours¹¹.

L'évolution des débats et des propositions d'aménagement sur le site tend globalement vers une ouverture programmatique et spatiale (Denef, 2010) : ce sont d'abord les enjeux de patrimoine industriel qui sont défendus puis reconnus par les développeurs privés et décideurs publics. Ensuite, progressivement les enjeux paysagers et de la biodiversité sont également intégrés dans les projets. Ceux-ci sont néanmoins mis en tension permanente avec les volontés de densification du bâti et le stationnement voulus par les développeurs du site comme en témoigne les chantiers en cours et les demandes de révision de permis régulièrement introduites. En effet, même si les actions et projets menés par les acteurs locaux laissent espérer le développement d'une réelle socio-biodiversité sur le site¹², l'intégration et la diversité sociale restent un réel pari.

3.1. Projets et actions nature sur T&T : continuités et diversités vertes.

La carte et les schémas ci-après montrent d'une part l'importance spatiale et la diversité des projets d'espace vert et du vert dans les projets en cours sur et autour du site de T&T¹³. D'autre part nous pouvons y relever la continuité potentielle que génèrent les espaces verts entre les structures métropolitaines du canal et celle de la ligne de chemin de fer (L28). La distinction entre les projets de promenade écologique, d'espaces publics minéraux végétalisés (hors voiries) et de parcs aménagés nous permet d'imaginer la gradation du métropolitain du côté du canal vers le local du côté des quartiers. L'interconnexion des deux échelles pouvant s'opérer dans la zone du parc. Cette coulée verte serait alors un axe structurant du « patch vert » (la zone de T&T), une agrafe métropolitaine qui permettrait non seulement la connexion avec les quartiers mais aussi d'opérer le lien avec le « corridor bleu » (le canal) qui constitue un élément essentiel pour structurer l'aire métropolitaine.

L'importance des espaces verts et leur diversité se confirme au sein des projets pour la ZIR6a. Les projets d'aménagement d'espaces verts pour la ZIR6a constituent une coulée verte qui évoque dans sa séquence programmatique la gradation du métropolitain vers les quartiers. Le schéma de parc évolutif proposé par le paysagiste Michel Desvigne traduit cette transition depuis les usages locaux et de quartiers (récréatifs et loisirs) au nord du site vers des espaces plus métropolitains le long du canal. Cette gradation correspond globalement aux usages et actions à l'œuvre actuellement sur le site.

Cependant, on peut se demander comment les actions et projets, dont les actions locales et occupations temporaires ou encore les grands événements, prendront place dans l'armature régionale en train de se dessiner. De même si la continuité verte dessinée sera bien effective étant donné les activités et aménagements annoncés. On peut également pointer à ce jour des enjeux d'intégration entre des espaces très différents comme les espaces verts de quartier par rapport aux bords de canal ; ou encore de mettre le doigt sur l'articulation au droit de la connexion vers le parc L28 dont la valeur métropolitaine sera à intégrer spatialement et socialement au quartier¹⁴. L'articulation entre le local et le métropolitain dans ce cas devra se réaliser non seulement dans les connexions entre les parties communales et régionales du parc, mais aussi dans les liaisons à installer entre les espaces publics du quartier et la promenade le long des voies, passant en fond de parcelles.

Une série de projets contribue à renforcer l'effet de maillage vert dans lequel s'intégrerait le parc T&T : l'intégration du végétal dans les projets d'aménagement d'espaces publics - dont certains majeurs comme l'avenue du Port bordée de platanes, le projet des espaces publics le long du canal. Plusieurs projets immobiliers comportent également un fort potentiel environnemental comme le projet d'incubateur environnemental Greenbiz ou l'éco-quartier Tivoli. Le projet de développement du Port de Bruxelles sur le terrain voisin de T&T pourrait également intégrer un développement de la nature¹⁵. L'implantation du bâtiment de l'administration régionale Bruxelles-Environnement sur le site de T&T pourrait contribuer à l'affirmation d'une structure paysagère métropolitaine. Cependant cet espoir repose actuellement uniquement sur l'annonce

¹¹ Les principaux acteurs impliqués sont : les acteurs publics régionaux et les communes de Bruxelles-Ville et Molenbeek-Saint-Jean, des acteurs parapublics comme le port de Bruxelles, la STIB, le propriétaire privé du site, la société T&T sa, le secteur associatif avec par exemple le Bral, IEB, l'ARAU, la Fonderie et enfin les habitants et usagers du site avec notamment les comités de quartier comme le Maritime et Marie-Christine.

¹² La dernière action en cours concerne l'organisation de l'événement Park Design 2014 sur le site autour du thème de l'agriculture urbaine. Celle-ci préfigurerait, voir installerait les prémisses du parc régional annoncé dans les plans et projets précédents.

¹³ La zone d'observation choisie pour définir le périmètre de la zone de T&T correspond à celle déterminée par l'ADT ; voir : <http://www.adt-ato.be/fr/zones-strat%C3%A9giques/tour-et-taxis>

¹⁴ Cette promenade relie des pôles intermodaux et centralités importantes comme la place Bockstael et la station Belgica. Cette promenade ouvre aussi un potentiel de liaison vers d'autres continuités verte du nord de la région, sur la commune de Jette (Parc Roi Baudouin).

¹⁵ A ce jour, les importantes superficies de toitures sont occupées par des panneaux photovoltaïques ; on évoque aussi la possibilité de développement d'une ferme urbaine sur ce site.

des performances environnementales du bâtiment. En termes de mobilité, on identifie plusieurs projets qui intègrent la mobilité douce à l'aménagement des espaces verts : la superposition des projets de maillages verts et bleus avec les ICR ou encore la promenade de la ligne L28¹⁶. En fonction du tracé choisi pour le passage du tram, il s'agira également d'intégrer celui-ci en termes paysagers.

3.2. Dans les interstices du temps : les possibles lieux de rencontre

La carte ci-joint complétée par le tableau ci-dessous permet aussi d'évaluer le potentiel des acteurs à structurer l'espace par leurs actions. La continuité verte sur le site de Tour&Taxis se compose en effet d'espaces de statuts et de morphologies très diversifiés. Pour se réaliser et réussir son ancrage métropolitain, ce projet en appelle à des processus de projet variés. En marge des processus de projet institutionnels, les dynamiques d'appropriation du territoire à l'œuvre à T&T ont déjà permis de progressivement consolider des espaces et de faire éclore des réseaux.

Acteurs et fabrication du maillage vert par différents types de projets	
<i>Acteurs du système de projets (ADT) – 57</i>	
-	42 acteurs publics et parapublics
-	9 acteurs privés
-	6 acteurs associatifs
<i>Occupants interstitiels – 3</i>	
-	Potager collectif (convention d'occupation avec T&T project)
-	Ecole de cirque et le réseau européen d'école de cirque Caravan
-	Ferme du parc Maximilien
<i>Usagers temporaires – 8</i>	
-	Festival Couleur Café (asbl Zig-Zag)
-	Bruxelles-les-Bains (Ville de Bruxelles)
-	Plaine de jeux (JES Yota!)
-	Les scouts de Molenbeek
-	Activités de football (JES Kort op de bal / De verliefde wolk)
-	Camping au cœur de la ville (Jeugdbond voor Natuur en Milieu)
-	Promenades écologiques (Natuurpunt Brussel)
-	Observation des 329 espèces d'oiseaux recensées sur le site (AVES)

Tableau 1. Acteurs et fabrication du maillage vert sur la zone de T&T.

Les acteurs repris dans ce tableau sont ceux relevés par l'ADT dans ses documents de synthèse¹⁷. Ils sont concernés par la gestion, le financement, le pilotage ou la maîtrise d'ouvrage des projets d'espaces verts ou de projets immobiliers qui collaborent à la charpente paysagère.

Nous avons par ailleurs relevé des *occupants interstitiels*, essentiellement trois, qui occupent le terrain depuis plusieurs années et qui à travers une convention d'usage sont parvenus à devenir partenaires reconnus du projet. Cela concerne notamment le potager collectif, implanté sur un des talus¹⁸ et l'école du cirque (à laquelle se greffe le réseau européen Caravan) implantée dans la gare maritime. Ils contribuent à l'animation locale par leurs multiples actions sur le site et les abords du Canal. On rangera dans la même catégorie la ferme urbaine est installée dans le parc Maximilien, aux abords du site (sur le terrain d'un ancien hélicoptère) et gérée par la Ville de Bruxelles. A l'échelle métropolitaine on notera aussi la présence de réseaux d'acteurs comme les GASAP que nous avons évoqués plus haut, et qui commencent à s'implanter de manière significative dans la zone d'observation.

Nous avons ensuite répertorié des usagers temporaires, qui occupent le terrain de manière occasionnelle (non-permanente). Il s'agit principalement d'événements métropolitains de grande ampleur, comme le festival Couleur Café (musiques du monde) ou Bruxelles-les-bains (installé tous les été le long du quai des Péniches). D'autres organisations plus modestes occupent le site, telles que l'association Jeugd En Stad (qui organise pour les enfants des quartiers des terrains de jeux en été, des matchs de football, urban golf etc.), les scouts de Molenbeek, l'association Jeugdbond voor Natuur en Milieu (qui a organisé un camp nature au cœur du site, une association (Aves) d'observation de la nature (329 espèces d'oiseaux recensées sur le site), ou encore l'association Natuurpunt Brussel qui organise des promenades écologiques.

Les projets et actions évoqués ici se sont installés sur le site de T&T dans les interstices spatiaux et temporels du développement du site. A ce jour, plusieurs éléments permettent d'espérer que ces acteurs occuperont une place déterminante dans

¹⁶ Ce projet est intégré dans le projet européen REVER, réseau de voies vertes le long des lignes de chemin de fer.

¹⁷ Agence de développement Territorial (2010), note de synthèse, Bruxelles.

¹⁸ Celui-ci a été initié par l'asbl Le début des haricots et est maintenant coordonné par un collectif d'une quinzaine d'habitants qui bénéficie d'une convention d'occupation qui les lie au propriétaire de Tour & Taxis. Ce dernier étant en faveur de ce type d'initiatives, il se pourrait que les habitants bénéficient à terme d'un bail emphytéotique. Le potager collectif appartient au réseau des potagers urbains ; voir : <http://www.potagersurbains.be/>

la structuration globale du territoire. L'hypothèse est que ce sont ces acteurs interstitiels qui sont le plus garants des articulations entre le local et le métropolitain ; d'installer à la fois des liens forts et des liens faibles nécessaires au développement de nouvelles centralités métropolitaines (Vanderstraeten, 2013). Ils occupent en effet un espace physique et social qui s'appuie à la fois sur des activités adressées aux besoins locaux et sur une imagibilité forte de leurs actions. Cette dernière tient des problématiques qu'ils abordent, comme la culture et/ou la nature, et s'appuie sur une mise en réseau simultanément régionale et globale. A quelles conditions ces réseaux d'acteurs deviendront-ils opérateurs de la construction du territoire métropolitain ? Les agents présents dans l'interstice sont-ils mobilisables pour la structuration de la charpente de la métropole ? Ces questions amènent à celle du lien entre leur capacité de construction d'un territoire social et le potentiel de structuration spatiale de leurs actions sur le territoire.

4. CONCLUSION

Peut-on envisager de structurer l'espace métropolitain par des espaces de nature – traditionnellement considérés comme vides – et de subordonner à cette structure verte et bleue les impératifs de densification ? Telle est la question générale qui sous-tend cet article. Cette approche comporte un premier défi qui est de fabriquer cette charpente à partir de catégories d'espaces ouverts très divers : parcs, bois, couloirs verts et bleus, cimetières, carrières et friches, etc. Un deuxième défi est de mettre en œuvre les conditions d'une inversion paysagère, dans les modes de fabrication mais aussi de régénération de la ville, notamment en assurant l'accessibilité aux éléments de cette charpente par des dispositifs de mobilité durable. Ceci nous amène à insister sur les besoins d'articulation entre les réseaux gris, vert et bleu et sur leurs opérateurs.

Aux enjeux et défis de l'ouverture spatiale du territoire correspondent ceux de l'ouverture sociale. Nous avons vu comment la nature, tant à l'échelle métropolitaine que locale agit comme facteur mobilisateur de nombreux acteurs. Certains structurent directement l'espace, et agissent sur les sites où ils sont implantés, ou sur un territoire d'action parfois beaucoup plus large. D'autres ont une action indirecte sur l'espace mais utilisent la nature comme objet de transaction avec leurs publics. Nous faisons l'hypothèse, confirmées sur l'étude du cas de Tour&Taxis, que ces dynamiques sociales ne sont pas qu'interstitielles ni temporaires, mais contribuent durablement à la construction de l'espace métropolitain.

Bibliographie

- Agence de Développement Territorial (2010), Note de synthèse sur le développement de la zone de Tour & Taxis + annexes, Bruxelles.
- Agence de Développement Territorial (2012), Documents guides de la zone de Tour & Taxis - séance d'information sur les développements autour du projet de quartier durable Tivoli, Bruxelles
- Aerts J. (2012), « Bruxelles – Vers une métropole polycentrique, vers des territoires structurants », in Declève B. (dir.), *Séminaire urbanisme et paysage 2012. Natures et paysages de la métropole*, Territoires et développements durables, CITDD, UCL, Louvain-la-Neuve, (actes à paraître).
- BRAL (2010), *Alert SpecialT&T*, Bruxelles, consulté en ligne : <http://bralvzw.be/fr/node/1976>, le 14/05/2013.
- Bruxelles Environnement (2012), « Défis pour la nature à Bruxelles – synthèse du rapport Nature 2012 », Bruxelles.
- Cogato E. (2005), « Le territoire inversé » in Pierre Versteeghe (s/d), « Méandres – penser le paysage urbain, PURR, p.117-141
- Dejemeppe P., Périlleux B. (coord.) (2012), « Bruxelles 2040 – Trois visions pour une métropole », Région de Bruxelles-Capitale, Cabinet du Ministre Président, Bruxelles, p.133-157.
- Declève B. (2009), « Du ménagement de la nature à la naturalisation de la ville. » in « *Les espaces ouverts* », *Territoire(s) Wallon(s) n°3*, CPDT, Namur, p. 10-24.
- Clergeau, P. (2007), *Une écologie du paysage urbain*, Editions Apogée, Paris.
- Denef J. (2011), « La fabrique de parcs intra-urbains contemporains. Nouvelles formes de médiations urbanistiques et esthétique de l'ouverture », Presses universitaires de Louvain, Thèses de la Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme, Louvain-la-Neuve. Url : <http://hdl.handle.net/2078.1/92230>.
- Denef J. (2010), « La fabrique de parcs intra-urbains contemporains. 3/3 L'espace vert en projet sur le site de Tour&Taxis à Bruxelles : l'ouverture des possibles dans les interstices du temps » in Notes de Recherche Territoires et développements durables — Vol. 2010, no. 14, CITDD, UCL, Louvain-la-Neuve.
- Denef J. (2009), « Pour que prenne la greffe... Réflexions sur quelques conditions de la coproduction des espaces verts urbains, à partir d'un processus en cours : le parc L28 à Molenbeek-Saint-Jean » , in « *Les espaces ouverts* », *Territoire(s) Wallon(s) n°3*, CPDT, Namur, p.25-38.
- Dessouroux C. (2008), *Espaces Partagés - Espaces disputés - Bruxelles une capitale et ses habitants*, Direction Etude et Planification - Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement - Ministère de la Région Bruxelles-Capitale, Bruxelles.
- ICEDD (Institut de conseil et d'études en développement durable) et KUL (Katholieke Universiteit Leuven), en collaboration avec la VUB (Vrije Universiteit Brussel) (2010), « Élaboration d'un état des lieux de l'espace métropolitain Bruxellois », rapport réalisé pour le compte de la Direction études et

planification de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, consulté en ligne : http://urbanisme.irisnet.be/fr/pdf/hinterland/rapport/RapportFR_Bruxelles_metropolitain.pdf, le 14/05/2013.

Forman, R. (1995). "Land Mosaics: the ecology of landscapes and regions.", Cambridge University Press, New York.

Marot, S. (1995). «L'alternative du paysage.» in *Le Visiteur* n° 1, p.54-81.

Masbouni, A. (2002), *Penser la ville par le paysage*, Projet Urbain, Paris.

Moritz B. (2011), Concevoir et aménager les espaces publics à Bruxelles, in *Brussels Studies* n° 50, Bruxelles.

Périlleux B. (2009), « La planification et l'aménagement du territoire à Bruxelles, bilan et perspectives », in « *Bruxelles [dans] 20 ans* », Cahier de l'ADT n°7, Agence de Développement Territorial (ADT), Bruxelles, p. 133-157.

Vanderstraeten P. (2013), « Rendre Durable » in Corijn E. (dir.), « *Où va Bruxelles* », VUB Press (Cahiers Urbains), Bruxelles, p.46-74.